



Ex mari pervers narcissique

Par **nathalie**, le **04/01/2011** à **00:51**

Bonjour,
Mariée 12 ans à un homme violent (pervers narcissique), j'ai divorcé en 2007. Malheureusement celui ci continue de relancer le jaf et je passe encore au tribunal le 20 janvier 2011. Quand les enfants (12 et 9 ans) sont chez lui, il les torture psychologiquement. Comment prouver qu'il est fou? comment protéger les enfants? C'est incroyable, on dirait qu'il est impossible d'arrêter légalement ses harcellements? C'est un véritable assassinat psychique ? Que la justice n'ose pas s'impliquer.
Cordialement
Mme Belluye

Par **mimi493**, le **04/01/2011** à **04:14**

Déjà, sauf si vous êtes psychiatre de métier, ne diagnostiquez pas une maladie mentale.
"pervers" "fou" "torture" : vous employez trop de mots avec un sens si fort et sans preuve pour être crédible devant qui que ce soit.
Si vos enfants subissent ce que vous prétendez, vous les faites suivre par un pédopsychiatre qui peut témoigner devant le JAF, déjà.

Par **nathalie**, le **04/01/2011** à **12:17**

les cotes cassées, les doigts tordus, les 2 poignés écrasés, 2 fausses couches par la peur, menaces avec un couteau, une hache, de me jeter sur les rails du métro, enlèvement d'enfants à la sortie de l'école, leurs faire vider les wc à mains nues à 4 ans, leurs tordre les bras pour apprendre à taper sur les autres enfants à l'école, étrangler le chien, le chat, taper sur le plus gros jusqu'à le rendre sourd, et bien d'autre, non vous avez raison, ce n'est pas de

la torture, tous les maris sont comme ça? mais surtout oui je n'ai pas de preuves, car quand je racontais mon calvaire aux gendarmes, aux amis, à la famille, à l'avocat, au directeur de l'école, ben tous avait la même réponse que vous, que j'exagérais, qu'il était siiii gentil et siiii aimable aux yeux de tous, y'a que la gynéco qui après les viols tous les 2 ou 3 jours, quand j'arrivais en sang à son cabinet m'a dit "tiré vous de la il vous tuera ce type" et le docteur de famille qui m'a dit que je devais mettre les enfants en sécurité, seulement la première fois que je me suis enfuie chez mes beaux parents en pleine nuit en aout 2005 ma belle mère à non seulement effacée les 5 messages de mort qu'il avait laissé sur mon portable, mais ils l'ont fait venir le lendemain en me disant que "chacun avait sa croix à porter" arrivé à la maison, il a prit un couteau de cuisine et m'a dit "tu recommences, je vous égorge"rnAlors arrêter de me dire que j'emploie des mots comme "pervers" ou "fou" ou "torture", et donner moi plutôt des solutions LEGALE, des noms d'associations pour protéger mes enfants, pour me débarrasser de ce type,rnMERCI

Par **mimi493**, le **04/01/2011 à 13:20**

Vous ne comprenez pasrnSoit vous avez porté plainte pour tous les actes que vous avez décrit avec évidemment, les constatations médicales qui vont avec et il a été condamné, soit vous ne pouvez pas dire ce que vous dites, justement parce que vous passez pour la folle qui raconte n'importe quoi et c'est justement ce que vous avez vécu.rnrnPourquoi ne pas avoir porté plainte pour viol si votre corps en portait les traces ? Reconnaissez qu'il est difficile de croire tout ce que vous dites alors que vous n'avez jamais porté plainte ou que la justice a estimé qu'il n'y avait aucune preuve de vos allégations.rnDe même si vos enfants subissent tout ça, vous ne pouvez que les faire suivre par un pédopsychiatre. Il en dit quoi ?rnrnDonc continuez dans ce discours sans la moindre preuve et vous risquez, un jour, qu'il obtienne la résidence des enfants.

Par **corima**, le **04/01/2011 à 13:28**

Faites ce que Mimi vous dit de faire, faites suivre vos enfants par un pedopsychiatre qui pourra confirmer que vos enfants vivent une vie malsaine et dangereuse avec leur perernrnVos enfants ont aussi droit à un avocat gratuit qui parlera pour eux devant le JAF